

### Horaires des trains

(tous les jours en semaine) :

Paris : 7 h 20 -> Rouen : 8 h 49

Paris : 7 h 53 -> Rouen : 9 h 01

Rouen : 17 h 59 -> Paris : 19 h 10

Rouen : 18 h 09 -> Paris : 19 h 40

### Hôtels à proximité de la Gare :

Hôtel de Dieppe\*\*\* (02 35 71 96 00)

Hôtel Andersen\* (02 35 71 88 51)

### Hôtel à proximité de la Faculté :

Hôtel Ibis\*\* Rouen centre rive droite  
(02 35 70 48 18)

### Responsable scientifique pour le CREDHO- DI Rouen :

**Abdelwahab Biad**

biad.abdelwahab@univ-rouen.fr

### Responsable scientifique pour le CREDHO Paris-Sud :

**Paul Tavernier**

credho@credho.org

### Secrétariat du Colloque :

**Evelyne de Pierrefeu**

evelyne.depierrefeu@univ-rouen.fr:

Tel: 02 32 76 98 19 • Fax: 02 32 76 98

## Plan d'accès de la Gare à la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion



### Par Métro (environ 15 mn) :

direction Georges Braque ou Technopôle -  
arrêt Théâtre des Arts.  
Puis prendre le TEOR T1, T2 ou T3 -  
arrêt Louis Pasteur.

### À pied (environ 20 mn) :

prendre Boulevard de la Marne,  
puis Boulevard des Belges.  
Rue du Contrat Social (4<sup>ème</sup> rue à droite).  
Place de la Madeleine,  
descendre Avenue Pasteur vers la Seine.  
La Faculté se situe sur votre droite.

### En taxi (environ 5 mn):

Station à la Gare.

## COLLOQUE INTERNATIONAL

# Le droit international humanitaire face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : 60 ans après les Conventions de Genève



Centre d'Etudes et de Recherches  
sur les droits de l'Homme  
et le droit humanitaire  
CREDHO-DI Université de Rouen  
en coopération avec  
CREDHO Université Paris Sud



**Judi 29 avril 2010**  
**Faculté de Droit,  
Sciences Économiques  
et Gestion**

**3, avenue Pasteur  
76186 Rouen Cedex**

**Amphi B 250**



**8 h 30** : Accueil des participants

**9 h 00** : Allocution d'ouverture par le Président de l'Université de Rouen et Mot de bienvenue par le Doyen de la Faculté.

**9 h 30** : Rapport introductif par **Abdelwahab Biad**, *Maître de conférences, CREDHO-DI, Université de Rouen.*

**10 h – 11 h : Session plénière 1 :  
Développement coutumier et conventionnel  
Présidence de Philippe Weckel**

*Professeur à l'Université de Nice*

« Le droit international humanitaire coutumier : bilan de l'étude du CICR » (**Stéphane Ojeda**, *consultant juridique au CICR*).

« La question de l'emblème et le troisième protocole additionnel aux Conventions de Genève (Protocole III) » (**François Bugnion**, *consultant indépendant en droit et en action humanitaires, ancien directeur du droit international au CICR*).

« Articulation droit international humanitaire coutumier et conventionnel » (**Paul Tavernier**, *Professeur émérite, Université de Paris Sud, CREDHO*).

**11 h 00** : Débat.

**11 h 20** : Pause-café.

**11 h 30 - 12 h 30 : Session plénière 2 :  
Développement jurisprudentiel  
Présidence de François Bugnion**  
*Consultant en droit et en action humanitaires*

« Le « juge combattant » (de l'évaluation judiciaire des options militaires dans la jurisprudence du TPIY) » (**Rafaëlle Maison**, *Professeure, Université de Paris-Sud*).

« Les limites du droit international pénal et de la justice pénale dans la mise en œuvre du droit international humanitaire » (**Marco Sassoli**, *Professeur, directeur du Département de droit international public et organisation internationale, Université de Genève*).

« L'apport de la jurisprudence de la Commission de réparation Erythrée-Ethiopie au droit international humanitaire » (**Philippe Weckel**, *Professeur de droit international, Université de Nice*).

**12 h 30** : Débat.

**12 h 50** : Interruption des travaux et déjeuner.

**14 h 00 - 15 h 00 : Session plénière 3 :  
Problèmes et réponses : les victimes  
Présidence de Rafaëlle Maison**  
*Professeure à l'Université de Paris-Sud*

« Les personnels humanitaires » (**Arnaud de Raulin**, *Professeur à l'Université d'Artois, ancien Doyen de la Faculté de droit de Douai*).

« Les violences sexuelles à l'encontre des femmes dans les conflits armés » (**Mélanie Dubuy**, *Maître de conférences, Université de Nancy*).

« Les enfants » (**Antoine Meyer**, *sous-direction des droits de l'Homme et des affaires humanitaires au Ministère des Affaires étrangères*).

**15 h 00** : Débat.

**15 h 15** : Pause-café.

**15 h 30 - 16 h 45 : Table ronde :  
Nouveaux acteurs et  
notion de participation aux hostilités  
Modérateur : Marco Sassoli**  
*Professeur à l'Université de Genève*

« Les sociétés militaires et de sécurité privées : les lignes rouges de l'externalisation des missions militaires » (**Philippe Weckel**).

« La problématique de l'adversaire irrégulier » (**Colonel Pierre Ferran**, *Chef de la section juridique opérationnelle de l'état-major des armées*).

« Participation directe aux hostilités : interprétation du CICR » (**Stéphane Ojeda**).

« Le « terroriste » et le droit international humanitaire » (**Philippe Guillot**, *Maître de conférences, Université de Rouen, membre du CREDHO-DI*).

« Forces des Nations-Unies et respect du droit international humanitaire » (**Philippe Lagrange**, *Maître de conférences, Université de Poitiers*).

**16 h 45** : Débat.

**17 h 15** : Conclusions par **Paul Tavernier**.